

RAPPORT MORAL 2023

Après Vatan l'an passé, avec l'arrivée de nouveaux élus et les cooptations (que les associations devraient transformer en élus à l'occasion de la présente assemblée générale régionale), le comité directeur régional est enfin quasiment à la cible désormais, ce qui lui a permis de remplir l'essentiel des missions qui lui sont confiées.

Je peux affirmer que nous pouvons collectivement être fiers du nombre d'élus Centre-Val de Loire, alors que certains comités régionaux – souvent beaucoup plus importants que nous - doivent fonctionner avec moins d'une dizaine d'élus.

Malgré tout, cela ne nous garantit pas un avenir radieux compte tenu que certains d'entre nous arrêteront leur mission régionale dès l'assemblée générale régionale 2024 – au terme de la mandature actuelle – et que d'autres – sous réserve d'être élus dans un an - prévoient de ne pas aller au bout de la prochaine olympiade. L'arrivée de nouveaux élus régionaux aurait permis de démarrer les transferts de compétence pour permettre une transition en douceur.

Je n'en dirais pas autant de nos commissions régionales, dans lesquels certains comités départementaux ne sont pas présents. Je regrette que certains territoires ne puissent pas s'exprimer sur le présent et l'avenir de notre pratique en Centre-Val de Loire, même si j'ai bien compris que ce sont souvent les mêmes bénévoles qui s'y collent. Pourtant les moyens électroniques dont nous disposons aujourd'hui – messagerie, visioconférence – devraient créer des vocations, la distance à parcourir pour contribuer aux commissions régionales n'étant plus alors un obstacle pour ceux d'entre vous qui hésitent encore.

Par-delà les activités récurrentes que rencontre toute structure associative, je retiendrai quelques projets majeurs qui ont été conduits à terme en 2023 :

Challenge du Centre, le fleuron de Centre-Val de Loire :

Une refonte du Challenge du Centre « Souvenir Pierre Cazalières » a été conduite en 2023, sous la houlette de Martine Baucher. A l'essai pendant 2 années (2024 et 2025), le calendrier annuel a été réduit à 3 randonnées, à des dates pouvant laisser espérer une participation plus importante. Les règles d'attribution des divers challenges - y compris la concentration Louis Joffredo et le carnet du Centre - ont été aussi remises à plat. Rendez-vous fin 2025 pour le bilan de ces 2 années d'expérimentation.

Féminines :

Le voyage itinérant entre Villefranche-sur-Cher et le gîte fédéral, et le séjour qui en a suivi, auront été un succès, à la satisfaction de ses 74 participantes. Un grand bravo pour nos féminines... et leurs accompagnateurs. A quand le prochain voyage itinérant ? Pas en 2024, car la proximité de Paris n'a pas permis de mettre en place régionalement ce type d'organisation vers « Ensemble à vélo - Paris 2024 ». N'hésitez pas à vous y lancer à titre individuel ou en club !

Formation :

La formation de 10 moniteurs à Le Poinçonnet aura été l'évènement majeur de l'exercice 2022/2023, mais les autres formations fédérales n'ont pas été en reste. N'oublions pas sans encadrant formé, il ne peut pas y avoir d'accueil performant dans nos clubs. Qu'est-ce que 2 jours dans un planning – souvent de retraité – pour maîtriser le fonctionnement d'une association et savoir accueillir les nouveaux licenciés ? Alors lancez-vous !

Jeunes :

Une nouvelle fois les jeunes Centre-Val de Loire se sont illustrés à l'occasion des rencontres nationales qui leur sont dédiées. Je mettrai en exergue la magnifique performance des 4 jeunes de Nouan Rando qui ont pris la 1ère place du concours national d'éducation Routière. Mais je regrette qu'aussi peu de nos jeunes licenciés participent aux épreuves départementales et régionales. Notre comité expérimentait en 2023 une nouvelle forme de Semaine Jeunes, en collaboration avec la Nouvelle Aquitaine, au lac de Causse. Ce type de semaine sera reconduit en 2024.

Sécurité :

La priorité de la FFCT reste la SECURITE de ses licenciés. Les commissions régionale et départementales sensibilisent régulièrement les Délégués Sécurité Club, mais la participation aux réunions relatives à ce sujet reste insuffisante. N'oublions pas qu'un cycliste est fragile et faisons en sorte de ne pas nous exposer inutilement aux dangers de la route et des sentiers en respectant scrupuleusement le code de la route.

Site Web :

Le site web régional <https://centrevaldeloire.ffvelo.fr> attend la promotion de vos randonnées et de vos activités Club. N'hésitez pas à vous mettre en valeur sur la toile.

Tourisme et Territoire Vélo :

Nos actions pour le développement des Territoires Vélo en Centre-Val de Loire, en particulier dans le sud de la région, ont été nombreuses et récompensées par la délivrance de nombreux labels. La commission Tourisme est montée en charge et a de nombreux projets pour les années futures.

VTT-gravel :

L'inauguration d'un nouveau tronçon de la Route Européenne d'Artagnan à Valencay aura été le point d'orgue de la saison, même si parfois les cyclotouristes peuvent se sentir les parents pauvres de ce projet européen. Toutefois cela nous ouvre de nouveaux parcours touristiques que nous saurons nous approprier. Le travail engagé avec les collectivités dans ce domaine ne peut que nous être profitable.

Je n'oublierai pas les 37 cyclotouristes Centre-Val de Loire qui ont accompli le périple Paris - Brest-Paris en moins de 90 heures PBP, dont quasiment la moitié issue de l'Eure-et-Loir (17). Le passage par ce département y est-il pour quelque chose ? Sans compter les 2 jeunes de Fleury-les-Aubrais qui ont bouclé la version PBP Jeunes.

Nous étions nombreux à Pont-à-Mousson pour le pot de l'amitié que nous avons partagé dans une salle mise à disposition par les organisateurs. Cette cérémonie sera reconduite à Roanne en 2024.

La numérisation de nos processus se poursuit. Vous en avez la démonstration avec les votes pour l'assemblée générale qui s'effectueront sous forme électronique (un grand merci à Joseph Poirier pour la mise en œuvre des votes en ligne)

Pour répondre à certains qui s'étonnent du peu de participations à leurs randonnées, je me permets de leur rappeler que le RESPECT des autres passe par la participation aux randonnées extérieures, pas seulement aux sorties Club, sinon pourquoi se fédérer ? Jouons Gagnant/Gagnant et tout le monde y gagnera.

Et n'oubliez pas le pilier de notre mouvement cyclotouristique qu'est la CONVIVIALITE. Un petit signe de la main quand nous nous croisons entre cyclotouristes, c'est peu, mais c'est beaucoup.

J'aurais aussi un vœu à faire en cette fin d'assemblée : que la conduite des cyclotouristes fédérés sur les routes et les sentiers soient EXEMPLAIRE, au contraire de l'ensemble de la population cyclistes qui se permet d'enfreindre quasiment systématiquement le code de la route, sans que l'Etat et nos collectivités ne cherchent à sanctionner les infractions, à moins que leur stratégie de promotion de la pratique cyclable ne les incite à faire ainsi. Quoique ces derniers temps, j'ai cru comprendre que certaines municipalités avaient décidé d'interdire les cyclistes au titre de leur dangerosité.

Pour terminer, comme je l'indiquais auparavant, je reste convaincu que notre avenir sera Numérique, et nous faisons en sorte qu'il en soit ainsi en Centre-Val de Loire, mais aussi passera par le Gravel et la longue distance, même si la base de nos recrutements reste la cyclo-découverte.

Et n'oubliez pas qu'en Centre-Val de Loire « A vélo tout est plus beau »

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Au 30 septembre – date à date – les effectifs (4865 licenciés) sont une nouvelle fois en retrait par rapport aux années précédentes. La baisse atteint **14 %** sur les 5 dernières années (2018-2023) :

<i>Au 30/09</i>	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Effectifs CVDL	5957	5714	5656	5351	4955	4909	4865

L'intégration de nouveaux licenciés est en net recul :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Création	430	354	326	245	272	272	168

En ce qui concerne les renouvellements, la dégradation des dernières années semble enrayée :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Renouvellement	5527	5360	5330	5106	4646	4637	4697

Côté associations, la cessation d'activité de certaines n'est pas compensée par l'arrivée de nouveaux clubs :

<i>Hors MI</i>	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb associations CVDL	152	153	153	152	151	149	141

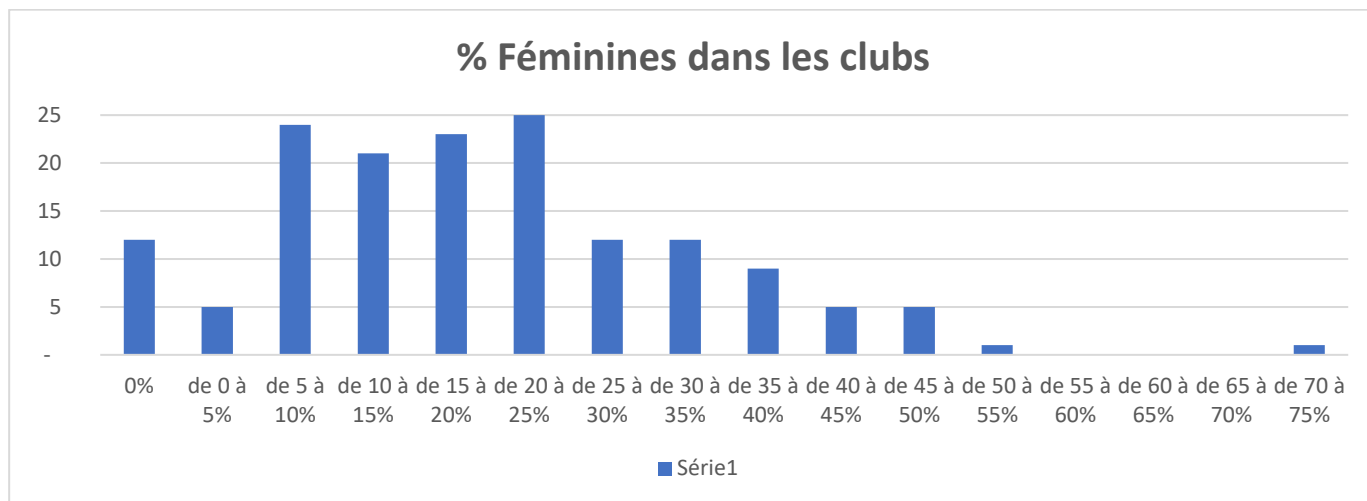
La baisse récurrente de la population des jeunes cyclotouristes Centre-Val de Loire – en nombre et en pourcentage par rapport à la population totale, reste préoccupante et doit être enrayée de manière à garantir la pérennité de notre activité cyclotouristique :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Jeunes < 25 ans	294	271	264	242	224	213	191
% Jeunes < 25 ans	4,9%	4,7%	4,7%	4,5%	4,5%	4,3%	3,9%

La répartition femmes/hommes évolue peu, malgré une petite augmentation cette année :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Féminines	1207	1176	1153	1127	1032	1012	1037
% Féminines	20,3%	20,6%	20,4%	21,1%	20,8%	20,6%	21,3%

11 associations n'ont aucune féminine.

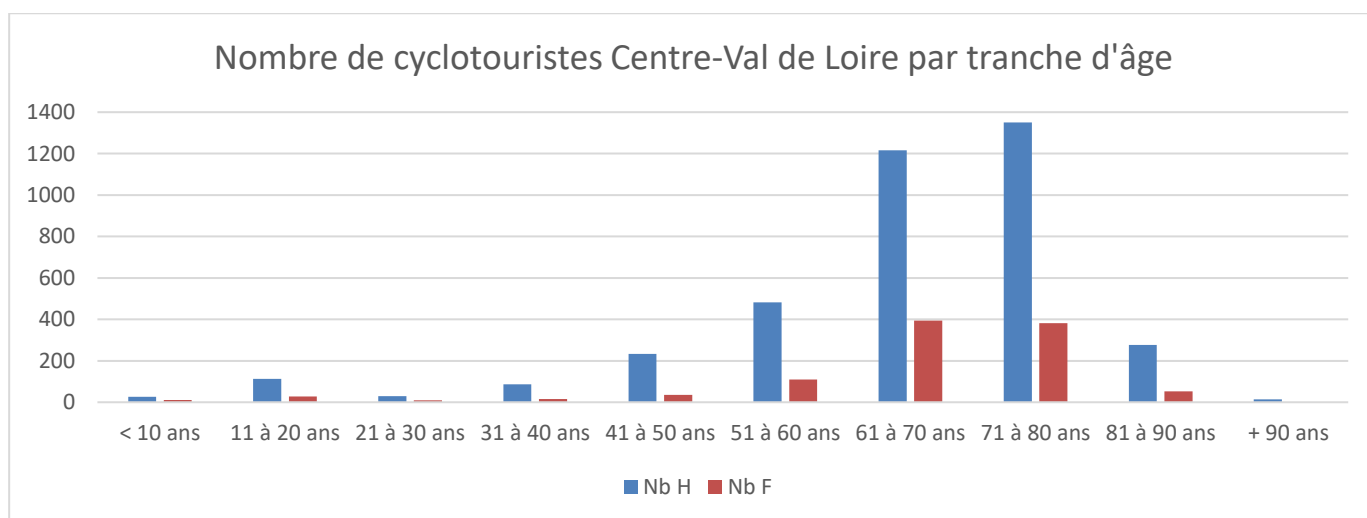


Le nombre de Membres Individuels est en constante augmentation depuis 2020 :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Membres individuels	142	151	147	118	100	125	139

Qu'il s'agisse des femmes ou des hommes, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 71-80 ans, devant celle des 61-70 ans. En 2022 c'était l'inverse.

Age	< 10 ans	11 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 à 70 ans	71 à 80 ans	81 à 90 ans	+ 90 ans	total
Nb H	26	113	29	87	234	482	1216	1350	277	14	3828
Nb F	11	28	9	16	36	109	394	381	53	0	1037
total	37	141	38	103	270	591	1610	1731	330	14	4865



L'âge moyen des femmes et des hommes augmente chaque année

Répartition des pratiques :

Gravel, Route	Gravel, Route, VTT / VTC	Gravel, VTT / VTC	Route	Route, VTT / VTC	VTT / VTC
50	1705	33	1148	1743	186
1,0%	35,0%	0,7%	23,6%	35,8%	3,8%

Répartition des Types de licences :

Type licence	ADULTE	EFV	FAMILLE	JEUNE -18 ANS	JEUNE -18 ANS
NB de licenciés	3597	97	1142	12	17
%	73,9%	2,0%	23,5%	0,2%	0,3%

Abonnements à la Revue FFCT « Cyclotourisme » :

Seulement 11% des licenciés sont abonnés. Nous avons perdu 1% par rapport à 2022

L'assurance préférée en Centre-Val de Loire est le petit braquet avec près de 90%, le grand braquet plafonnant à 7% et le mini braquet à 3%.

84% des licenciés ont présenté **un certificat médical** valide, en retrait de 1% par rapport à 2022.

VAE :

L'utilisation d'un VAE est en hausse avec 11,4% en 2023 contre 9,1% en 2022,

Quasiment autant d'hommes avec 52%, que de femmes pour 48

Je vous remercie pour votre attention.

Antoinette LARDY

Assemblée Générale du COREG

Centre Val de Loire

Rapport financier 2023

Détail des charges :

60-Achat 11 667.84 €

- **Achat d'étude et prestation de service 300.00 €** participation du COREG au challenge du centre

- **Achat non stockés de matière et de fournitures 6 372.57 €** : Alimentation préparée par l'association

- **Fournitures non stockés 281.65 €** : Carburant

- **Fourniture d'entretien et petit équipement : 2 988.26 €**,

Fournitures administratives: **999.91 €**

Fourniture commission sécurité : **504.00 €**

Diverses fournitures pour les manifestations: **1 484 .35 €**

- **Autres fournitures : 1 725.36 €**

Manifestations jeunes : **1 118.90 €**

Voyage itinérant : **606.46 €**

61-Services extérieurs 2 757.81 € :

- **Locations 2 663.56 € :**

Siège COREG maison des sports Olivet : **1 169.62 €**

Location véhicules: **1 185.94 €**

Location salle de formation : **308.00 €**

- **Documentation 94.25 €** : Challenge du centre

62-Autres services extérieurs 45 046.30 € :

- **Publicité et publication 3 436.66 € :**

Récompense diverses manifestations : **2 536.66 €**

Publication commission sécurité : **900.00 €**

- Déplacements et missions 41 382.01 €

Déplacements CODIR et commissions : **4 530.38 €**

Restauration et repas : **1 925.85 €**

Péage : **76.40 €**

Hébergement : **190.49 €**

VI Féminin : **23 566.92 €**

Manifestations jeunes : **8 417.40 €**

Formation stage moniteur : **2 659.77 €**

Transport en commun : **14.80 €**

- Frais postaux 72.66 €

- Services bancaires et autres 154.97 € : Cotisation Eurocompte Crédit Mutuel

64-Charges de personnel 150.00 € frais de formation

486 Charges constatées d'avance : 6.034.74 € Factures de transport et d'hébergement du VI non réglées.

65-Autres charges de gestion courantes 2 926.05 € :

Cotisations : **468.99 €**

Formation : **2106.15 €**

Abonnement : **350.91 €**

68-Dotation aux amortissements 550.90 € : amortissement ordinateur et rétroprojecteur

Total des charges : 69 133.64 €

Détail des produits :

70-Vente de produits finis et prestations de services 7 383.00 € :

Prestation de services 7 383.00 € :

Participation aux manifestations : **7 383.00 €**

74-Subventions d'exploitation 14 901.41 € :

ANS : **3 500.00 €**

Région : **3 250.00 €**

Fédération : **8 151.41 €** dont 4 264.00 € bilan 2022 et 3 887.41 € formation moniteur

75-Autres produits de gestion courante 44 156.74 € :

Inscriptions séjour : **29 873.00 €**

Fédération : **14 277.74 €**

Rétrocession de facture : **6.00 €**

76-Produits financier 848.56 € : Intérêts du livret bleu

4081-Recette constatée d'avance : 4 680.00 €

79-Transfert de charges 424.91 €

Total des produits : 72 394.62 €

Résultat net 3 260.98 € le résultat de cet exercice sera inscrit en report à nouveau.

Situation de la trésorerie au 30/09/2023

- Compte courant :	15 223.49 €
- Livret bleu :	76 500.00 €
- Tonic OBNL :	15 985.98 €
	107 709.47 €

Commentaires :

Les principaux mouvements comptables de cet exercice ont été générés par l'organisation d'une **semaine jeune** et d'un **voyage itinérant féminin**.

Pour ce qui concerne la demande de subvention à l'ANS, nous avons demandé **4 000 €** pour la semaine jeune et **3 500 €** pour le VI féminin. On nous accordé **3 500 €** pour les 2 actions.

- La semaine jeune qui c'est déroulé du 09 au 16 juillet au lac de Causse avec le COREG de Nouvelle-Aquitaine. Ce séjour ce traduit par un solde positif de **294.48 €**. Ce résultat est principalement du au fait que la fédération a accordé **4 680 €** au titre du PLJ, que les

encadrants ont choisi l'abandon des frais de déplacement valorisé à **1 192.96 €** et que les organisateurs ont sollicité des partenaires pour un montant de **1 688.85 €**

Figure dans les produits une recette constatée d'avance de **4 680 €** qui correspond à la subvention PLJ qui n'est pas encore créditée mais qui correspond à une action de cet exercice.

- Le voyage itinérant féminin au site des 4 vents ce traduit par un résultat financier positif de **351.96 €** dans la mesure où la totalité du montant de la subvention ANS a été affecté a cette action soit **3 500 €** et que le COREG a attribué un concours de **50 €** par participante pour un montant de **3 700 €**. La contribution des cyclotes c'est élevé à **350 €**.

Charges constatées d'avance pour un montant de **6 034.74 €**, ce sont 2 factures du VI féminin qui n'ont pas été réglées sur cet exercice.

- Les frais de fonctionnement du COREG sont stable, les frais de déplacement et missions étaient de **4 732.50 €** en 2022 et de **4 530.38 €** cette année.

- Le COREG a également organisé une formation moniteur regroupant **10 stagiaires** et dont le coût, hormis la participation des stagiaires prises en charge par le COREG, a été supporté par la fédération.



A vélo tout est plus beau !

COREG Centre Val de Loire

Compte de résultat au 30/09/2023

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	11 667,84 €	70-Vente de produits finis, prestations de services,	7 383,00 €
Achats d'études et prestations de services	300,00 €	Prestation de services	7 383,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	6 372,57 €	Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	281,65 €	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 988,26 €		
Autres fournitures	1 725,36 €		
61 - Services extérieurs	2 757,81 €	74- Subventions d exploitation	14 901,41 €
Sous traitance générale		Etat: ANS	3 500,00 €
Locations	2 663,56 €	Région(s):	3 250,00 €
Entretien et réparation		Département(s):	
Assurance		Commune(s):	
Documentation	94,25 €	subvention communauté de communes et Agglo	
Divers		Organismes sociaux (à détailler):	
62 - Autres services extérieurs	45 046,30 €	Fédération	8 151,41 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Fonds européens	
Publicité, publication	3 436,66 €	ASP	
Déplacements, missions	41 382,01 €	Autres recettes (précisez)	
Frais postaux et de télécommunications	72,66 €		
Services bancaires, autres	154,97 €	75 - Autres produits de gestion courante	44 156,74 €
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Dont cotisations	
Impôts et taxes sur rémunération		76 - Produits financiers	848,56 €
Autres impôts et taxes		4081- Recette constatée d'avance	4 680,00 €
64- Charges de personnel	150,00 €	78 Reprises sur amortissements et provisions	
Rémunération des personnels		79 - transfert de charges	424,91 €
Charges sociales		TOTAL DES PRODUITS	72 394,62 €
Autres charges de personnel	150,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €
486- Charges constatées d'avance factures VI	6 034,74 €	Dons en nature	
65- Autres charges de gestion courante	2 926,05 €	Prestations en nature	
68- Dotation aux amortissements	550,90 €	Bénévolat	33 984,00 €
6984-Engagements à réaliser sur subvention affectée		TOTAL DES CHARGES	103 117,64 €
TOTAL DES CHARGES	69 133,64 €	RESULTAT	3 260,98 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €		
Secours en nature	0,00 €	Visa Président du COREG:	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €		
Personnel bénévole	33 984,00 €	Visa Trésorier du COREG:	
TOTAL DES CHARGES	103 117,64 €		
TOTAL DES CHARGES	103 117,64 €		



A vélo tout est plus beau !

COREG Centre Val de Loire

Budget prévisionnel 2024

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	1 800,00 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0,00 €
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	300,00 €	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	650,00 €		
Autres fournitures	850,00 €		
61 - Services extérieurs	4 650,00 €	74- Subventions d exploitation	24 835,00 €
Sous traitance générale		Etat: ANS	2 500,00 €
Locations	2 400,00 €	Région(s):	2 500,00 €
Entretien et réparation			
Assurance	300,00 €		
Documentation	600,00 €		
Divers	1 350,00 €	Département(s):	
62 - Autres services extérieurs	28 925,00 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	5 625,00 €	Commune(s):	
Publicité, publication	1 500,00 €	subvention communauté de communes et Agglo	
Déplacements, missions	21 500,00 €		
Frais postaux et de télécommunications	100,00 €	Fédération bilan	5 430,00 €
Services bancaires, autres	200,00 €	Fédération participation jeunes	
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération ristourne sur licence	13 400,00 €
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		ASP	
64- Charges de personnel	0,00 €	Autres recettes partenariat jeunes	1 005,00 €
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	9 040,00 €
Autres charges de personnel		Participation des licenciés	9 040,00 €
65- Autres charges de gestion courante	500,00 €	76 - Produits financiers	2 000,00 €
66- Charges financières		772 - Produits sur exercices antérieurs	
67- Charges exceptionnelles		78 Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements		79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	35 875,00 €	TOTAL DES PRODUITS	35 875,00 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €		
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat	
TOTAL DES CHARGES	35 875,00 €	TOTAL DES PRODUITS	35 875,00 €



RAPPORT DE LA COMMISSION CHALLENGE DU CENTRE ANNEE 2023

En 2023, le Challenge du Centre "Souvenir Pierre Cazalières" a pu se dérouler dans chacun des six départements du Comité Régional. Cela n'était pas arrivé depuis 2020. Les participations restent stables par rapport à 2022, mais nous sommes très loin des chiffres d'avant Covid.

103 clubs ont participé au moins à une randonnée du Challenge du Centre "Souvenir Pierre Cazalières", soit 73 % des clubs du comité régional, ce qui représente 377 personnes par manifestation, bon nombre d'entre elles participent le samedi (cyclo-découverte, concentration Louis Jeffredo) et à une des randonnées proposées le dimanche. 19 clubs seulement ont participé à la concentration Louis Jeffredo. Cette concentration semble encore méconnue de certains clubs.

Les Cyclo-découvertes ont connu un réel engouement : 98 participants en moyenne sur six organisations. Les jeunes ont été très peu présents, l'absence de concentration des jeunes ayant accentué le phénomène. Les quatre organisateurs ayant proposé du gravel n'ont pas été récompensés de leur investissement, par contre pour le VTT, le challenge du Loiret a connu une très belle réussite.

Un grand merci pour tout le travail fourni par les organisateurs pour nous accueillir chaleureusement, nous faire découvrir leur territoire. Cette année ils nous ont proposés de nombreuses innovations :

Points de convivialité aux châteaux de Gizeux et de Champchevrier pour Cinq-Mars- La-Pile.

Utilisation des circuits de la base VTT à Souday afin de faire vivre cette récente base.

Collaboration avec un club VTT UFOLEP pour l'organisation de Boigny sur Bionne/Mardié.

Echappées à vélo, Marché fermier et stand sécurité pour Boulleret.

Ouverture exceptionnelle d'édifices le dimanche avec historiens locaux, à Yèvres.

Visite du site Olympique de tir à Châteauroux lors de la cyclo-découverte et collaboration pour le VTT avec le club de l'US VVT Poinçonnois.

L'exposition Challenge est toujours actualisée par René Daudin, vous en retrouvez quelques éléments lors de chaque manifestation.

Nous essayons de communiquer au mieux pour informer tous les clubs, des randonnées du Challenge du Centre "Souvenir Pierre Cazalières".

Les documents promotionnels des randonnées sont mis en ligne sur le site du COREG et sur les réseaux sociaux, dès que nous en avons connaissance, puis adressés à tous les clubs. Depuis cette année, les membres individuels FFCT du Comité Régional reçoivent également toutes ces informations.

Comme de coutume, les manifestations du Challenge du Centre "Souvenir Pierre Cazalières" ont été annoncées dans la revue "Cyclotourisme" mais depuis cette année un compte-rendu de la manifestation est systématiquement adressé après l'événement.

La baisse de fréquentation lors de nos randonnées, les difficultés à trouver des organisateurs ont conduit les membres de la commission challenge à engager une réflexion sur la périodicité de nos randonnées du Challenge du Centre "Souvenir Pierre Cazalières". Il a été convenu d'en diminuer la fréquence à partir de 2024 et de passer à 3 randonnées par an au lieu de 6. Un essai sera effectué sur deux années avec une réévaluation fin 2025.

Le cahier des charges et le règlement du Challenge du Centre "Souvenir Pierre Cazalières" ont dû être adaptés à ces modifications.

Continuons d'écrire l'histoire du Challenge du Centre "Souvenir Pierre Cazalières" en participant aux prochains rendez-vous 2024.

Martine BAUCHER
Commission Challenge du Centre

RAPPORT DE LA COMMISSION FEMININES ANNEE 2023

CoReg Centre Val de Loire

Bonjour à toutes et à tous,

Après 1an1/2 de travail, nous avons enfin pu réaliser notre voyage itinérant féminin qui a eu lieu du 18 au 24 septembre 2023 de Villefranche sur Cher au gîte des 4 vents.



Nous étions 74 sur le vélo réparties en 7 groupes



Et 5 accompagnateurs.



Le premier jour a été marqué par un accident de 2 cyclotes, heureusement sans trop de gravité, même si l'une d'entre elle est rentrée chez elle.

1^{er} étape : Villefranche-sur-Cher – Goules, l'étape la plus longue 118 km



A Goules, un super accueil des cyclos et cyclotes du Cher et de leur président de Codep Louis-Marie Paulin qui est venue nous offrir l'apéritif ! Merci beaucoup au Codep 18 pour ce chaleureux moment.

2^e étape : Goules – Moulins : 75 km



Petit passage dans la forêt de Tronçais et ses arbres remarquables.

Même les filles font de la mécanique ou tout du moins elle essaie



Arrivée à Moulins, il fait beau temps et les vaches nous attendent.



3^e étape : Moulins – Vichy : 66 km

A Saint-Gérand-Le-Puy, bel accueil du club local, nous avons déjeuné à l'ombre des arbres du stade.



Sans oublié le pointage S du brevet des 4 vents



Visite de la ville de Vichy :



4^e étape : Vichy – le gîte des 4 vents : 66 km



Accueil à Thiers par la municipalité et photo de famille oblige dans les tribunes du stade.

Nous sommes arrivées au gîte le jeudi soir pour y séjourner jusqu'au dimanche matin, durant ce séjour les activités étaient libres de choix, formule qui a beaucoup plu aux participantes, vélo marche ou farniente étaient au programme.

Nous avons pointé des BPF, validé le brevet des 4 vents et le voyage itinérant.



Je remercie Danièle mon binôme,



ainsi que Brigitte pour son travail sur les visites.

Marie-Claude pour l'intendance et Didier, Guy, Jean-Yves, Philippe pour leurs disponibilités à porter vos bagages, vous véhiculer, réparer vos vélos...



Nous avons assisté à une belle soirée de remerciements, et avons eu l'honneur d'accueillir Madame la Sénatrice venue spécialement en vélo de Saint-Georges sur Eure pour décorer quelques récipiendaires



Et même dans le car, elle veille sur ses administrés.



La commission vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée, nous avons encore vécu des grands moments de convivialité.

Vous pouvez consulter sur le site internet du CoReg le résumé très complet de notre voyage concocté par Daniele.

Je vous remercie

A bientôt

Marie-José DUBOEL

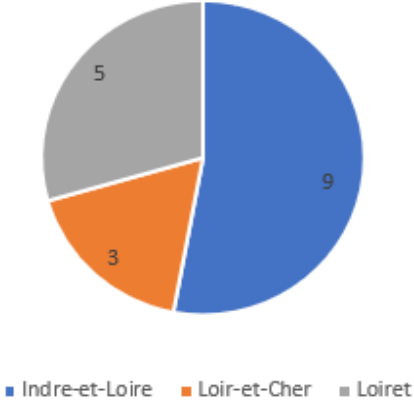
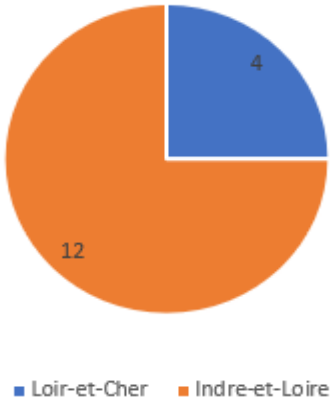
Danièle RAULT

Rapport de la commission Formation

Bilan 2023

La commission formation est composée de 5 membres : Didier Poulain (28), André Floch (37), Jean-Marie Berthin (41), Didier Boisseau (45) et Joseph Poirier.

244 Personnes ont suivi un stage en 2023

Les stages animateurs ont été organisés à Saint-Avertin – Amboise – Blois et Orléans.	Les stages initiateurs ont été organisés à Blois et à Amboise.														
16 Animateurs formés en 2023  <table border="1"><thead><tr><th>Département</th><th>Nombre</th></tr></thead><tbody><tr><td>Indre-et-Loire</td><td>9</td></tr><tr><td>Loir-et-Cher</td><td>3</td></tr><tr><td>Loiret</td><td>5</td></tr></tbody></table>	Département	Nombre	Indre-et-Loire	9	Loir-et-Cher	3	Loiret	5	16 Initiateurs formés en 2023  <table border="1"><thead><tr><th>Département</th><th>Nombre</th></tr></thead><tbody><tr><td>Loir-et-Cher</td><td>4</td></tr><tr><td>Indre-et-Loire</td><td>12</td></tr></tbody></table>	Département	Nombre	Loir-et-Cher	4	Indre-et-Loire	12
Département	Nombre														
Indre-et-Loire	9														
Loir-et-Cher	3														
Loiret	5														
Département	Nombre														
Loir-et-Cher	4														
Indre-et-Loire	12														

Une formation Moniteur s'est déroulée au Poinçonnet (36) animé par Roland Bouat.

10 participants à ce stage qui s'est déroulé sur 3 weekend fin 2022.

- 6 du club de l'US VTT Poinçonnet (36)
- 1 du club de la Châtre (36)
- 1 du club de L'Etape Solognote (45)
- 1 du club MDS chartres (28)
- 1 participante de la région Parisienne

Des stages spécifiques organisés par le CoReg 41 :

- Utilisation du VAE, 9 participants à Blois.
- Stage mécanique, 11 participants à Blois.

Deux réunions ont été organisées par le CoReg à Olivet :

- 30 octobre 2022 : La journée d'information des éducateurs qui remplace la journée remise à niveau, a réuni 51 initiateurs et moniteurs. Une journée d'information et d'échange très appréciée des participants.

- 28 janvier 2023 : Une journée d'information assurances avec Nicolas Eduin était organisé à Olivet. 40 personnes étaient présentes.

Des réunions dirigeantes ont été organisées dans les CoDep

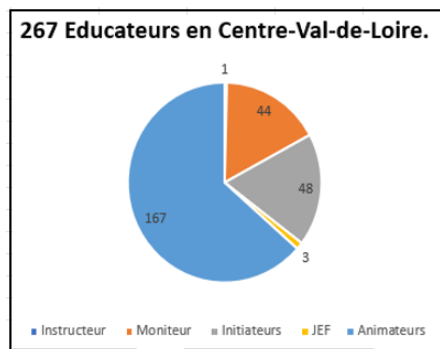
- CoDep 28 - Réunion Dirigeant 10 participants.
- CoDep 41 - Réunion Dirigeant 44 participants.
- CoDep 45 - Réunion Dirigeant 27 participants.

Je tiens à remercier tous les formateurs qui ont rendu possible la réalisation de ces stages.

Situation des éducateurs

Nous sommes à fin octobre 267 éducateurs

- 171 animateurs
- 48 initiateurs
- 3 Jeunes éducateurs Fédéraux
- 44 moniteurs
- 1 instructeur.



Nous avons perdu 14 éducateurs qui n'ont pas repris leur licence ces deux dernières années

84 clubs se répartissent les 267 éducateurs

Les clubs ayant le plus grand nombre d'éducateurs :

- Saint-Avertin - 17 éducateurs
- Orléans cyclotouriste – 16 éducateurs
- CRV 41 – Saint-Laurent-Nouan – 13 éducateurs

63 Clubs n'ont pas d'éducateurs.

Projet 2024

- **La journée d'information des éducateurs** est programmée le dimanche 7 janvier 2024 à la maison des Sports d'Olivet. Les inscriptions sont ouvertes sur le site Fédéral pour les éducateurs et nécessite une inscription via l'espace personnel.
- **Un stage Jeune éducateur Fédéral** va être programmé début mars (date et lieu à confirmer). Merci aux présidents de clubs et responsables des écoles vélo de nous faire remonter les candidatures.
- Un stage Moniteur sera programmé en 2024 (date et lieu à fixer). Un certain nombre d'initiateurs souhaitent passer le stage moniteur. Merci aux autres initiateurs intéressés par cette formation de nous le signaler.

- Des stages spécifiques seront programmés en 2024, ils seront annoncés sur le site centrevaldeloire.ffvelo.fr et consultables sur votre espace licencié /onglet formation. N'hésitez pas à vous inscrire.

Quelques informations Fédérales

Un nouveau référentiel de formation (2021 – 2025) vient de sortir, il est téléchargeable dans votre espace structure / onglet gestion documentation.

Un stage animateur / initiateur en 5 jours (au lieu de 2 jours pour animateur et 4 jours pour initiateur) a été mis en place récemment.

Un centre de formation FFvélo a été ouvert au gîte des Quatre Vents.

Ce centre est orienté vers la formation des professionnels du cycle.

Equipe de France pour le CNER

Au vu des résultats obtenus par le club de Nouan-Rando cette année, la Fédération a décidé de faire une équipe de France jeune pour le Concours National d'Education Routière. Une sélection des meilleurs jeunes sera entraînée en vue de la finale.

Des réflexions sur la modularisation et sur le E-learning pour certains stages sont à l'étude.

Un certain nombre de clubs souhaite accueillir des jeunes de moins de 16 ans et il est très difficile de d'encadrer ces jeunes sans éducateurs dans vos structures.

Vous, dirigeants, vous ne pouvez plus diriger un club comme on le faisait il y quinze ans. Vous ne pouvez pas tout savoir, mais vous ne pouvez pas non plus tout ignorer de ce qu'il convient de faire lorsqu'un problème survient.

Il est indispensable pour les dirigeants de club et les éducateurs de savoir rechercher les informations, documents et lois dont ils ont besoin pour leurs activités. Cela leur permet de se tenir au courant des dernières mesures administratives

Le sport est en constante évolution, il est donc important de se tenir informé des dernières réglementations. Les journées d'informations et les stages de formation sont des occasions idéales pour cela. Le CoReg et les Comités départementaux proposent un large choix de formations, alors n'hésitez pas à vous former et à inciter vos licenciés à faire de même.

Demandez aux personnes qui ont su s'engager comment cela se passe, dans quelle ambiance, avec quels échanges.

Sachez que les clubs qui ont des animateurs, initiateurs et moniteurs ont moins de mal à passer le flambeau de la gestion du club le jour où ils veulent quitter leurs fonctions

Alors n'hésitez pas à vous former et à former vos licenciés.

Joseph Poirier

DRF région Centre-Val-de-Loire

ASSEMBLEE GENERALE DU COREG CENTRE VAL DE LOIRE

Parcay-Meslay Le 18 Novembre 2023

Compte Rendu Commission Jeunes

1 Effectifs.

Au 10 Octobre 2023 le Coreg compte 182 Jeunes de moins de 18 ans dont 40 féminines contre 188 jeunes en 2022.

Le nombre de structure « EFV » est en faible baisse avec la disparition du club « Rando Sports Nature Amboisiens » mais le nombre de jeunes dans ces structures au niveau régional reste stable.

• RANDONNEURS JOUETTOIS (18)	5 Jeunes
• LES CYCLOS DE ST GEORGES (28)	8 Jeunes
• LES RANDONNEURS BREZOLLIENS (28)	13 Jeunes
• US VTT POINCONNOIS (36)	18 Jeunes
• ASS SP LOISIRS D ORCHAISE (41)	12 Jeunes
• CYCLO LOISIRS MONTHOLIENS (41)	2 Jeunes
• NOUAN RANDO (41)	14 Jeunes
• CCRV 41 ST LAURENT NOUAN (41)	24 Jeunes
• ORLEANS CYCLO TOURISTE (45)	14 Jeunes

Environ 60 jeunes sont licenciés en famille.

2 Les organisations Fédérales.

L'ensemble des jeunes du Coreg, qu'ils soient en structure « EFV » ou non sont invités à participer aux organisations départementales, régionales et nationales. Des manifestations spécifiques leur sont réservées. Les critères route et V.T.T., le concours d'éducation routière, la concentration régionale, la semaine jeunes et les sorties inscrites aux calendriers des clubs ont été l'occasion pour de nombreux jeunes de la région de se retrouver pour passer de bons moments.

Du 12 juillet au 24 Août la commission jeune nationale a organisé le Paris Brest Paris des jeunes, Noé DEVOLDER et George BAINIER du Cercle Jules Ferry Cyclo ont parcouru les quelques 1200 km de l'épreuve mythique reliant Rambouillet à Brest.

3. Les organisations de la commission jeunes régionale.

• **Concours régional d'éducation routière le 25 Mars à LAMOTTE-BEUVRON (41)**

Le Concours d'Education Routière s'adresse aux jeunes de 8 à 12 ans. Cette année comme les années précédentes le concours a eu lieu à Lamotte Beuvron avec 44 participants, 13 de 4 clubs FFCT et 30 de l'école Charles Péguy de LAMOTTE-BEUVRON. Un grand merci à la famille Bouat et aux clubs participants pour l'organisation, Les RANDONNEURS BREZOLLIENS, ORLEANS CYCLO TOURISTE, ASS SP LOISIRS D'ORCHAISE et NOUAN RANDO sans oublier la municipalité de Lamotte Beuvron pour son soutien logistique.

RDV à Lamotte-Beuvron le 30 Mars 2024

• **Criterium Régional du Jeune Cyclotouriste les 13 & 14 Mai à Ingrannes (45)**

Les jeunes des clubs des Cyclos de Saint Georges, des Randonneurs Brezolliens, de Nouan Rando, de Saint Laurent Nouan, d'Orchaise et d'Orleans Cyclotouriste étaient ravis de se retrouver dans la forêt d'Orléans pour s'affronter autour d'épreuves d'orientation, de mécanique, de connaissances générales et de maniabilité. L'ensemble des épreuves du week-end a permis de sélectionner pour la finale nationale Gaspard, Charly, Florian, Malo et Alexis en VTT ainsi qu'Angèle et Maxime pour l'épreuve route.

RDV à Aubigny s/Nere le 30 & 31 Mars 2024

• **Criterium National du Jeune Cyclotouriste du 18 au 21 Mai à Rambouillet.**

C'est dans le parc de la Bergerie nationale que l'ensemble des CoRegs se sont retrouvés pour ce week-end d'épreuves qui leur ont fait découvrir le parc du château et la forêt de Rambouillet.

Pour les épreuves V.T.T. Gaspard LEGER, Charly CORBIERE d'Orchaise et Florian GAGNARD des Cyclos de St Georges concouraient dans la catégorie junior, Malo LOURDELLE et Alexis AMIOT des Randonneurs Brezolliens concouraient eux dans les catégories Cadet et Minimes.

Pour les épreuves route Maxime BONNET d'Orléans Cyclotouriste concourait lui dans la catégorie Junior, Angèle AMIOT des Randonneurs Brezolliens était elle dans la catégorie cadettes.

Ils et elle se sont fait remarquer par leur très bon résultats (par catégorie):

Gaspard LEGER 4^{ème} avec 725 Pts

Charly CORBIERE 8^{ème} avec 650 Pts

Florian GAGNARD 14^{ème} avec 510 Pts

Malo LOURDELLE 13^{ème} avec 605 Pts

Alexis AMIOT 5^{ème} avec 605 Pts

Maxime BONNET 7^{ème} avec 400 Pts

Angèle AMIOT 2^{ème} avec 420 Pts

- **Concours National d'éducation Routière du 18 au 21 Mai à Rambouillet**

L'épreuve d'éducation routière de Rambouillet restera marquée par des résultats rarement atteints par des jeunes de la région. La délégation régionale composée uniquement de membres de NOUAN Rando avec Louise Masson-RENOUX, Clémence JARRON, Eliott LEGUAY et Imanol CHEVY s'est classée sur la plus haute marche du podium. Louise et Imanol ont fait partie de la sélection française pour le concours européen d'éducation routière.

L'ensemble de ces résultats ont permis au Coreg d'être à la 2ème place ex-aequo avec l'Ile de France derrière le Grand-Est dans le classement des épreuves jeunes (Critérium et Éducation Routière).

- **Semaine des Jeunes du 9 au 16 Juillet au Lac du Causse.**

En l'absence d'organisation nationale, la semaine des jeunes 2023 s'est déroulée en Corrèze à proximité de Brive la-Gaillarde. Les jeunes du Centre-Val-de-Loire ont pu côtoyer les jeunes de la Nouvelle-Aquitaine qui s'étaient joints à nous pour cette traditionnelle semaine de camping.

La semaine nous a permis de découvrir les environs de Lissac-sur-Couze et des rives de lac dans la chaleur Corrèzienne. Un grand merci à Danièle RAULT, Stéphanie AMIOT et Antoine LEBOEUF pour la logistique, Claudine pour nous avoir soigné durant toute cette semaine ainsi qu'à l'ensemble des éducateurs (Didier, Micheline, Roland, Karim, Pascale, Laurent, Eric, Valentin, Delphine, Marc et Léopoldine) qui ont pour certains posé une semaine de congés pour encadrer le séjour.

Un grand merci à nos partenaires pour cet événement majeur de la commission. Antoine Leboeuf maraîcher à Saint Luperce, pour nous avoir fourni fruit et légumes de son exploitation. La laiterie de Varennes sur Fouzon leur a offert du lait et des jus de fruits pour leur petit déjeuner. La société Yabon de Verneuil sur Avre (27) nous a fourni porridge aux fruits et crèmes dessert.

Rendez-vous en juillet 2024 pour un nouveau séjour dont le lieu n'est pas encore connu.

L'ensemble de la commission jeune du Coreg tient de nouveau à féliciter l'ensemble des jeunes qui ont brillé par leur présence et leur participation aux différentes épreuves qu'elles soient régionales ou nationales. Je tiens également à remercier l'ensemble des éducateurs, accompagnants, parents et bénévoles qui se mobilisent pour organiser toutes ces manifestations qui ont pu avoir lieu cette année.

Le Délégué Régional Jeunes
Jérôme AMIOT

Les membres de la commission jeunes.

COMMISSION SECURITE COREG C.D.L.V.

Centre Val De Loire



Du 01 janvier au 30 septembre 2023 : 93 déclarations

Sur la même période en 2022 : 95 déclarations

COMPARAISON 2022/2023

Département	Accidents déclarés période 2021/2022 *	Accidents déclarés période 2022/2023 *	Licenciés 2023	Taux / licenciés
Cher	9	11	523	2,10 %
Eure et Loir	9	6	621	0,97 %
Indre	6	8	306	2,61 %
Indre et Loire	27	25	1195	2,09 %
41	26	28	1226	2,28 %
Loiret	18	15	995	1,51%
COREG	95	93	4866 Versus 4905 en A-1	1,91 % Versus 1,74 % en A-1

Du 01 octobre au 30 septembre 2023 : 79 déclarations

Décès : 4

2 cardiovasculaires et 2 suite accidents

Hospitalisation : 36

Sur la même période en 2022 : 72 déclarations

Hospitalisation : 25

Départements	18	28	36	37	41	45
2023	10	6	5	21	24	13
2022	7	7	5	18	24	11

Déclarations	ROUTES	VTT	VAE	DIVERS
2023	72	4	1	2
2022	61	7	3	1

Déclarations	ROUTES	VTT	VAE	DIVERS
2023	72	4	1	2
2022	61	7	3	1

Lieux	E./S.PISTE CYCLABLE	INTERSECTION	LIGNE DROITE	ROND- POINT	VIRAGE	DIVERS
2023	9	4	52	7	6	1
2022	5	7	53	2	5	

CHUTE	COLLECTIVE	INDIVIDUELLE	DIVERS
2023	6	73	
2022	12	58	2

	MÉTÉO	DEFAUT DE MAITRISE INATTENTION	MALAISE	MECANIQUE	INFRASTRUCTURES	DIVERS
2023	5	56	4	5	4	5
2022	2	61	3	2	2	2

Un accident n'est jamais volontaire il résulte de plusieurs facteurs qui accumulés font un tout, soyez prudent et attentif à votre environnement quand vous êtes sur votre vélo. Il faut être prudent avec la lecture des chiffres car infrastructures, météo et divers, certains sont souvent à mettre dans la case défaut de maîtrise /inattention après la lecture de la déclaration.

N'oublions pas que pour le code de la route, le vélo est un véhicule, donc nous devons l'appliquer.

Respecter les panneaux de signalisation, les « stop », les « céder le passage », les « feux tricolores » etc. ... et respecter les distances de sécurité comme définies par le code de la route.

Le nombre des déclarations est sensiblement pareil sur les périodes 2022 / 2023. Il faut prendre en compte avec la plus grande délicatesse ces chiffres. Beaucoup de cyclos ne font pas de déclarations, même pour des accidents relativement graves.

Les incidents dû aux vététistes sont relativement faibles, par rapport aux incidents route. Cela **peut-être** que la plupart des vététistes sont plus jeunes et les chutes qui ont lieu à une vitesse moindre et que le terrain de ceux-ci n'est du bitume. **Attention je dis peut-être.** Cette année, nous déplorons un grave accident avec un mineur et celui-ci risque d'être paraplégique.

Au sein du CoReg, nous réalisons tous les ans un séminaire « assurance » et nous allons réaliser un autre avec le médecin fédéral. Malgré les relances, nous n'arrivons pas à faire le plein de licenciés. Pour les formations

« sécurité » et pour les autres formations c'est idem et même pire, il faut faire 2 ou 3 relances. Nous avons réalisé un flyers sécurité que nous avons distribué aux clubs pour leurs adhérents.

Tous les trimestres, la commission sécurité diffuse les chiffres des accidents, CoDep par CoDep avec des informations, et une comparaison sur les mêmes périodes de l'année précédente. Tous les DSD (délégués sécurité départementaux) diffuse ce document aux DSC (délégués sécurité club) ce qui permet d'informer les licenciés club.

Pour la sécurité, le CoReg s'investi énormément et continuera en 2024 en réalisant des formations et un séminaire annuel.

Pour 18, 28, 36, 37, 41 et 45, tous les ans des formations sont faites pour les délégués sécurité club, le seul qui arrive à réunir tous les DSC est le Cher, **Bravo** à Louis-Marie Paulin et Gérard Goudinoux, les autres remplissent les sessions entre 55 et 60% voire moins. Les DSD font régulièrement le point sur les accidents et surtout comment en réduire le nombre. Dans le 45, le responsable sécurité rencontre régulièrement les élus afin de faire respecter le sas vélo aux feux tricolores. Dans le 41, une initiation au VAE a été réalisée, toutes les personnes qui se sont déplacées pour cette journée de formation sont tous repartis enchantés. Nous allons reconduire cette formation en 2024.

Une vidéo a été aussi réalisée pour sensibiliser les cyclos, elle sera présentée lors de l'A.G. du Coreg et sera disponible.

Il avait été envisagé par un temps de faire une formation destinée pour les seniors, avec plateau comme le font les écoles cyclos, tous disent que c'est une bonne idée, mais personne ne fait l'effort de venir.

Malgré les interventions de Denis V. pour la sécurité et Nicolas E. pour les assurances, il circule toujours autant de contre-vérités surtout pour les non-licenciés ou ex-licenciés qui roulent dans les clubs avec les licenciés.

La prise en charge des dégâts du vélo par notre assureur ne se fait qu'avec la garantie grand braquet et l'incident ou l'accident doit avoir en circulation.

Sommes-nous toujours irréprochables sur notre vélo vis-à-vis des autres usagers de la route ?

Chacun doit appliquer la loi et les règlements mais peut prendre le risque de ne pas le faire. Le CoReg informe et il ne sera pas possible de dire je ne savais pas, car malheureusement les problèmes cela n'arrivent qu'aux autres.

Jean-Marie BERTHIN.

P rojet T ourisme en CVL

ORLEANAIS

BERRY

TOURAINES

Commission constituée avec des représentants référents de chaque département.

Le Coreg de CVL est un des quelques COREG à être pourvu d'une commission tourisme aussi étoffée.

A charge ensuite que les représentants des 6 départements s'entendent sur la réalisation d'un projet TOURISME.

TRAVAIL DE REFLEXION 2023

COMMENT PROFITER DE L'ENGOUEMENT DU VELO POUR DYNAMISER LE TOURISME à VELO DANS LE CENTRE VAL DE LOIRE ?

1 - EN DEVELOPPANT LES TERRITOIRES VÉLO

En Accompagnant les CDC, les Pays vers le développement de **Territoires vélo**

En connectant ces territoires entre eux sous l'égide des CODEP créant ainsi des parcours nouveaux en utilisant les labels FFVELO.

Les LABELS représentent un intérêt réel d'attractivité touristique.

Sur notre territoire, (Argenton Val de Creuse) le nombre de cyclos a très nettement progressé. On peut regretter que le nombre de licenciés ne suivent pas la même courbe.

Baptiste DUPUIS, salarié fédéral chargé de mission **labels** est un partenaire essentiel. Il apporte son expertise et aide les territoires, les clubs et les CODEP intéressés pour l'élaboration du dossier.

Ce projet ne peut se faire aujourd'hui qu'avec les différentes instances du tourisme de chaque département.

Après **ARGENTON SUR CREUSE (36)**, **PARC DE LA BRENNE (36)**, **LOCHES (37)** deux nouveaux territoires vélo pourraient voir le jour : **VAL DE BOUZANNE (36)**, **PAYS DE LA CHATRE (36)**. Ce qui montre une cohésion et une volonté de développer le **VELOTOURISME** dans ce département notamment.

Il va sans dire que c'est grâce à un véritable travail d'équipe que la réussite est au rendez-vous.

2 - EN REPRENANT L'OFFRE EXISTANTE

<p>LE TOUR DU CENTRE VAL DE LOIRE</p> <p>O T B</p> <p>A VALORISER car</p> <p>Beau travail, bien dommage de ne pas en profiter ! Essayons de faire quelque chose.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 seul inscrit en 4 ans - trop long ? - peu motivant ? - peu « accrocheur » ? - peu diffusé ? 	<ul style="list-style-type: none"> - en VI EN GROUPE, EN RELAIS, FEMMES... - Distance impeccable car la tendance est à la longue distance, pensons aux plus jeunes. - Très intéressant car grande richesse et grande variété de paysages, de patrimoine, de gastronomie, de territoires... - Timing ? (Comme PBP) - Brevet 1000 km ? - Chasse aux BPF ET BCN , AUX BREVETS DES PARCS - Moderniser la plaquette... en faire une nouvelle mais les normes FFCT seraient-elles respectées ? - Diffuser plus largement : magazines, OT, collectivités, services publics , réseaux sociaux...
--	---	--

3 - EN PROPOSANT DE NOUVEAUX CIRCUITS

<p>LA D'ARTAGNAN</p> <p>O T B</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Route empruntée par le Mousquetaire, qui traverse l'Indre, l'Indre et Loire, le Loir et Cher et le Loiret. - Une longue distance à faire en GRAVEL, en VTT, sur ROUTE 	<ul style="list-style-type: none"> - la voie est fléchée . - du cheval au vélo : ARC OUEST - se l'approprier .
---	---	---

<p>D'UNE VENISE A L'AUTRE</p> <p>O B</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En CVL - 3 Venise : ARGENTON, BONNEVAL, MONTARGIS - Boucle : départ de l'une des 3 - En tronçon (familles) - Une longue distance à faire en GRAVEL ou sur ROUTE 	<ul style="list-style-type: none"> - tracé à faire - ARC EST
--	---	--

REFERENCE : extraits du « PROJET FEDERAL »

Le cyclotourisme est une activité de pleine nature, favorisant une philosophie de pratique qui allie les dimensions sportives, physiques, intellectuelles et culturelles. Il est un facteur d'intégration, de santé et de cohésion sociale pour tous les pratiquants. Une activité qui s'inscrit dans une démarche écoresponsable.

La Fédération française de cyclotourisme est au cœur du développement de la randonnée à vélo. Dans le cadre de sa délégation d'État et de sa mission de service public, elle est chargée de mettre en place toutes les actions nécessaires pour privilégier la pratique du vélo pour tous, en toute sécurité.

La Fédération française de cyclotourisme est l'interlocutrice majeure de la pratique non-compétitive du vélo sur la route ou dans les chemins, que cela soit par ses 2 800 clubs ou ses 3 500 randonnées annuelles. Ces activités de sport loisir nous placent comme un important acteur de cohésion sociale sur le territoire français

Elle favorise l'activité touristique à vélo au cours de manifestations qui comportent le triptyque « *Tourisme, sport-santé et culture.* »

NOS VALEURS ET NOTRE PHILOSOPHIE

Sport et loisir, sport et santé, convivialité, amitié, entraide, intergénérationnel, respect de l'environnement, sécurité, autonomie, esprit de découverte, bénévolat, partage, accessibilité. Le cyclotourisme est un sport de loisir qui, par des efforts soutenus adaptés aux capacités et aux défis de chacun et chacune, contribue à entretenir notre capital santé, à créer des liens d'amitié et de partage et permet la découverte du patrimoine touristique et culturel.

NOS ACTIVITÉS

Randonnées route, Gravel et VTT, rallies, rassemblements et rencontres cyclotouristes, cyclodécouvertes, cyclo-camping, voyages, raids, aventure bikepacking et expéditions, brevets de tourisme, brevets toutes distances, séjours découverte en France et à l'étranger.

LA LONGUE DISTANCE

- › Accueillir les nouveaux pratiquants de randonnées longues distances par la modernisation de nos randonnées historiques (exemple : les « *Brevets randonneurs mondiaux* »).
- › Création d'un label fédéral « *Longues distances* ».
- › Accroître l'engouement de nos événements bike-packing par une communication nationale.
- › Proposer une initiation à la distance (ex. : Audax 100 km avant d'aborder les plus longs kilométrages).
- › Création de défis sportifs autour des brevets existants (Diagonales – Flèches – Tours – Cyclo-montagnardes, Paris-Brest-Paris etc.) ou de nouveaux, que ce soit pour la route, le VTT et le Gravel.

Le Gravel, outil pour redécouvrir le cyclotourisme :

« le vélo, c'est bon pour la circulation; ça fait toujours une voiture de moins. »

(F.Dorin)

« les gens qui n'aiment pas le vélo nous ennuiant, même quand ils n'en parlent pas »

(Michel Audiard)

- la « résistance au changement » est un phénomène qui touche tout ce qui modifie nos habitudes, lesquelles sont comme tout le monde le sait les « bonnes » ...puisque ce sont les nôtres.
- Or, le « Gravel » (quelle que soit l'appellation qu'on lui donne) est un vélo à tout faire, qui passe partout et permet toutes les pratiques. Les premiers exemples datent du temps où les « gardiens » d'aujourd'hui n'étaient pas nés. (2ème moitié du 19^e siècle). Tendances Vélocio ! ça fait tout de même un peu référence.-
- Les compétiteurs s'en sont emparés (FFC et UCI). Les jeunes pratiquants (des vélotafs aux biking-men, y voient un horizon ouvert plein de liberté et de rencontres. Nous avons pris le virage VTT avec beaucoup de travail préparatoire mais tellement de « prudence » qu'on l'a raté en partie ...on a eu du mal à prendre celui du VAE ...(mais l'âge aidant...) va-t-on faire pareil pour le gravel ? le réservoir de licenciés est en grande partie ici, un seul vélo pour toutes les pratiques or le cyclisme est un sport avec matériel (potentiellement onéreux), un vrai vélo de cyclotourisme (tous terrains confondus) .
- Alors que nous avons un peu oublié, les activités modernes et les habitudes aidant, les fondements de notre sport pour nous transformer en « cycloportifs-du- dimanche-matin- autour-du-clocher » On finirait par faire des « critériums ruraux » en oubliant la philosophie du voyage- découverte. Je me pose la question. En tout cas, ce n'est pas avec ces résistances là qu'on amènera les jeunes à se licencier chez nous.
- - Ecolo, social, sain et protecteur de la nature et de la santé... le vélo ouvre la porte aux nécessités et aux plaisirs. Ouvrons- nous donc au plaisir de pédaler...et à chacun ses plaisirs (qui varient d'ailleurs d'une journée à l'autre pour le même pratiquant.) sans jugements, sans arrière-pensées, en partageant la route (entre cyclistes d'abord).
- Vélo passe-partout, pouvant combler toutes les pratiques, offrant des possibilités tous azimuts, le Gravel est pour nous à la ville comme à la campagne une possibilité (nécessité?) d'avenir.

Développer l'usage du Gravel et du VTT dans nos territoires :

Pour intégrer le **développement du GRAVEL** dans nos pratiques et attirer vers notre fédération les « nouvelles générations de cyclistes », il convient de mettre en place des conditions favorisantes. Principalement :

- définir Territoires et Parcours,
- améliorer l'accueil et les équipements liés,
- mettre en place des équipes pionnières et motivées.

Si nous mettons en valeur nos savoir-faire (nombreux) et notre culture de manière ouverte, sans penser que nous sommes les seuls à avoir raison et que la « tradition » suffit à nous rendre incontournables, en travaillant ensemble (plusieurs clubs, plusieurs CODEP...) et avec d'autres fédérations (FFC, FF d'équitation, FFRando...UFOLEP ... et autres sports d'aventure, nous pouvons attirer de nouvelles générations d'adhérents et en laissant **des places de dirigeants aux petits nouveaux** nous pouvons assurer un meilleur avenir à la FFCT. Les **places faites aux femmes** (à poursuivre d'arrache-pied vers la parité) ont montré que du sang neuf est toujours revigorant. Accueillir tout le monde avec ou sans handicap, avec ou sans «âge venant» c'est bien... et ça semble naturel aux valeurs de la plupart d'entre nous. Accueillir tout le monde, c'est aussi (et surtout) **accueillir des adhérents des nouvelles générations**. Pour ça, il convient de travailler notre communication pour rejoindre celle qu'ils comprennent. Le GRAVEL et le VTT font partie d'une longue tradition cyclotouriste... bien avant le marketing américain. Dont acte. Les usages variés qu'il permet, les possibilités qu'il offre dans la quête du « défi au plaisir » et la préservation de la santé le place dans la lignée de Velocio, en voie directe. A nous de faire !

Et pour ça, travailler ensemble dans la fédération le calendrier, les actions à mener, les objectifs à atteindre et les financements à trouver seraient traitées en CODIR sur les propositions de la commission Gravel-VTT . Les recherches autour de l'accueil (très important) seraient traitées par la commission « tourisme ».

- Mettre en place « **les territoires vélo** » (favoriser les déplacements cyclistes, améliorer la sécurité, développer les usages et financer les équipements...)
- installer des « **parcours** » attractifs (tous niveaux) jusque dans nos territoires ruraux et développer le tourisme lent (Slow Tourisme) durable et respectueux de la planète.

Pour aller vers ces objectifs, il n'est pas dans nos territoires ruraux peu denses, vieillissants, d'autres solutions que de travailler ensemble.

Ensemble c'est à dire entre clubs, entre CODEP, entre COREG et avec la Fédération. (dans un sens comme dans l'autre).

Ensemble c'est aussi avec d'autres Fédérations pour créer, organiser, suivre et rééditer des événements « porteurs » et dynamiques : FFC, UFOLEP, Groupes réseaux pour ce qui est du vélo, mais aussi avec des Fédérations d'activités différentes : sportives (FF Rando, FF équitation, mais aussi culturelles (productions agricoles, patrimoine, histoire... etc)

Ensemble, c'est aussi avec les Territoires (élus, office de tourisme, associations)

Développement du Gravel et du VTT : Objectifs

1. Mettre en place des « territoires vélo » dans chaque CODEP, Public visé : tous

2. Mettre en place et activer **2 bases VTT** (cf critères fédération) par CODEP
Public visé : pratiquants, « événementiels », spécialistes

3. Mettre en place et activer **2 bases Rando Gravel** (cf critères fédération) par CODEP

Public visé : pratiquants, « événementiels », spécialistes... Tous publics, toutes pratiques cyclo. éventail très large de possibilités + NOUVEAUX PUBLICS

4. Créer des « **Evénements** » dans un **calendrier partagé**. En dehors (et/ou intégrant) de nos activités classiques. Evénements ponctuels, annuels visant si réussite à être pérennisés.

Public visé : NOUVEAUX PUBLICS

5. **Créer des circuits à vocation « événementielle » ou « permanente »** : longue distance, « ultra », « mer-montagne »... bref nos activités connues mais à la « sauce Gravel »

Public visé : NOUVEAUX PUBLICS

6. **Utiliser des parcours à notoriété** : Saint Jacques de Compostelle, Route des Cardinaux, D'Artagnan, route des fromages, Indre, Loire à vélo... pour être présents et vus partout

Public visé : tous publics + NOUVEAUX PUBLICS

7. **Organiser une « Présence dans les réseaux sociaux »** *Public visé : tous publics + NOUVEAUX PUBLICS*

**ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL CENTRE VAL
DE LOIRE DE LA FFCT 18/11/2023
LES TERRITOIRES VELO EN C.V.L.**

Le label « territoire vélo » proposé aux collectivités par notre fédération a une double vocation :

- Récompenser les efforts fournis par la collectivité en faveur du vélo
- Accompagner l'évolution des services proposés afin d'en favoriser l'usage.

A ce jour ce sont 8 collectivités (Communes, communauté de communes ou PNR) qui sont labellisées sur notre territoire.

Cette année ont eu lieu :

La visite de labellisation de la com com de Loches/Sud Touraine le 7 juin dernier. Visite qui a donné pleinement satisfaction, le courrier d'attribution du label a été adressé à la collectivité le 26 septembre.

La visite de renouvellement du label de la com com Cœur de France à st Amand Montrond le 27 juillet. Cette visite a permis de remarquer une nette amélioration des aménagements réalisés, et les projets d'évolution qui ont été présentés lors de cette visite sont prometteurs.

L'inauguration du territoire vélo du PNR Cœur de Brenne le 24 septembre. Inauguration qui était accompagnée d'une initiative « Echappée à vélo » fort réussie.

Les échanges avec les élus, particulièrement lors des 2 premières dates ont permis de noter quelques aspects très encourageants pour l'avenir, en particulier :

La volonté de prendre en compte les besoins spécifiques des cyclistes pour définir les aménagements.

La conviction qu'il ne faut pas s'en tenir aux boucles locales, mais qu'il faut tendre à une connexion de ces différents aménagements pour proposer in fine de grands itinéraires de randonnées.

Roland Thébault